

**FRANCIGENA SERVICE S.R.L.  
AVIS POUR LA CREATION DE LA LISTE DE FOURNISSEURS**

Francigena Service S.r.l. a été constituée par l'Association Européenne des chemins de la Via Francigena (AEVF), et est associée unique de cette dernière, *réseau porteur* de la Via Francigena pour le Conseil de l'Europe, avec l'objectif de compléter l'activité institutionnelle par des actions promo-commerciales et la fourniture de services adressés aux utilisateurs de la Via Francigena.

De ce fait, Francigena Service S.r.l.

**ORGANISE L'AVIS PRESENT**

pour l'élaboration de la liste des fournisseurs de biens et de services utilisée par Francigena Service S.r.l. et donc par l'AEVF.

**ART.1**

**OBJET**

Francigena Service S.r.l., avec l'avis présent, constitue la liste des Fournisseurs pour l'octroi de services.

**ART.2**

**FINALITE**

La liste sera utilisée comme instrument dans le but d'identifier les opérateurs économiques qualifiés à fournir des biens et des services sous réserve que les conditions légales soient respectées. Francigena Service Srl se réserve le droit d'élargir la concurrence par rapport aux fournisseurs inscrits, d'inviter ou d'interpeller d'autres sujets retenus aptes en plus de ceux inscrits dans la section concernée de la liste, lorsqu'il s'agit de fournitures et de services qui ne correspondent pas à l'objet particulier ou à la spécialisation demandée, ou lorsque sur la base de ses propres connaissances de marché il le retient utile par rapport à cette dernière.

Francigena Service s.r.l. se réserve le droit de sélectionner des fournisseurs retenus aptes même s'ils ne sont pas inscrits à la Liste des Fournisseurs dans le cas de catégorie commerciale pour lesquelles aucun opérateur économique n'est inscrit ou le nombre des inscriptions est insuffisant ou que les opérateurs inscrits soient, au jugement sans appel de Francigena Service s.r.l., pour des caractéristiques techniques, financières et organisatrices (avec une référence particulière au temps d'exécution des travaux et/ou d'accomplissement des services), ne soient pas capables de garantir l'exécution de la fourniture demandée.

L'inscription à la liste ne constitue pas un engagement pour Francigena Service s.r.l., qui pourra décider, unilatéralement, si elle doit procéder au lancement d'une procédure économique, en en déterminant librement les conditions, sans que pour cette raison l'inscrit à la liste des Fournisseurs

ne puisse formuler une exception, ou bien contester le recours manquant à la catégorie à laquelle il est inscrit.

## ART.3 CATEGORIES

Francigena Service s.r.l. se réserve le droit d'intégrer ou de modifier les catégories ci-dessous, si nécessaire, en utilisant les formes de publicité les plus adaptées. Le choix des catégories de la part des opérateurs économiques doit correspondre à l'objet social, ainsi qu'à l'activité entreprise et déclarée à la CCIAA d'appartenance ou au Registre du commerce.

Les catégories commerciales d'intérêt pour les activités de Francigena Service s.r.l. sont les suivantes :

1. CREATION, ENREGISTREMENT, PROTECTION ET GESTION DES MARQUES
2. PARCOURS :
  - 2.1 PREDISPOSITION ET INSTALLATION DE LA SIGNALISATION
  - 2.2 VARIANTE ET RELEVÉ DU PARCOURS
  - 2.3 CARTES ET GUIDES PAPIERS
  - 2.4 ENTRETIEN ET VÉRIFICATION DE LA SIGNALISATION
  - 2.5 GESTION DES CHEMINS/DES ÉTAPES
3. CREDENCIALES, CARTE DES SERVICES, *SMART CARDS*.
4. COMMUNICATION
  - 4.1 BUREAU DE PRESSE
  - 4.2 BROCHURES, CARTES TOURISTIQUES, ÉDITIONS SPÉCIALES
  - 4.3 ORGANISATION DE VOYAGES-EVÉNEMENTS, *MEETING*, CONFÉRENCES
  - 4.4 SITES WEB ET APPLICATIONS
  - 4.5 ESPACES PROMO-COMMERCIAUX SUR LE SITE AVEC DES BANDEAUX PUBLICITAIRES ET DES SPONSORS
5. VALORISATION DE PRODUITS TYPIQUES
6. FORMATION ET VOYAGE D'INSTRUCTION
7. PROJETS ET AVIS DE CONCOURS RÉGIONAUX, NATIONAUX, EUROPÉENS
8. CONSEIL POUR LE DÉVELOPPEMENT D'ITINÉRAIRES THÉMATIQUES, DE NOUVEAUX ITINÉRAIRES EUROPÉENS, DE PLANS DE DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE
9. ÉTUDES, RECHERCHES D'APPROFONDISSEMENT ET PUBLICATIONS
10. ACTIVITÉ D'ORGANISATION DE VOYAGES/ TOUR OPERATOR

## ART.4 EXIGENCES REQUISES POUR L'INSCRIPTION

Peuvent être inscrits à la liste des fournisseurs : les entrepreneurs individuels, même artisans, les sociétés, les coopératives, les consortiums, ou leur regroupement, ainsi que les professionnels. Les

sujets doivent avoir de l'expérience dans les catégories commerciales demandées et, au moment de la présentation de la demande, ils doivent être en possession des reconnaissances suivantes :

- Capacités d'aptitude professionnelle ;
- Reconnaissance de capacité économique-financière ;
- Reconnaissance de capacité technico-professionnelle.

L'opérateur économique atteste, sous sa propre responsabilité, qu'il possède les reconnaissances requises ci-dessus, en utilisant, sous peine d'exclusion, le document ci-joint (doc.1) à l'avis présent.

L'inscription à la liste n'exclut pas la possibilité que, lors d'une recherche de marché, puisse être demandée la production de documents retenus utiles ou mis à jour même si Francigena Service s.r.l. les possède déjà.

## ART.5

### MODALITE D'INSCRIPTION

Les opérateurs économiques qui ont l'intention de s'inscrire à la liste doivent adresser leur propre demande, signée par le représentant légal, en utilisant exclusivement le document spécifique ci-joint à remplir dûment dans sa totalité.

La demande, accompagnée de la documentation indiquée, devra être envoyée exclusivement par email à l'adresse suivante : [segreteria@viefrancigene.org](mailto:segreteria@viefrancigene.org)

L'objet de l'email devra être rédigé ainsi : « **Demande pour l'inscription à la liste des fournisseurs qualifiés** ».

Les demandes consignées à la main, par la poste, par fax ou par d'autres moyens de transmission qui ne sont pas indiqués ci-dessus ne seront en aucun cas acceptées.

Dans le cas des demandes qui ne sont pas arrivées à cause d'erreurs télématiques, Francigena Service s.r.l. n'est pas responsable et cela reste à la charge de l'expéditeur de vérifier l'arrivée de cette dernière.

## ART.6

### ACCEPTATION DE LA DEMANDE

Les demandes parvenues et présentées selon la modalité décrite seront instruites par le Responsable de l'accomplissement et des procédures qui, s'il le juge nécessaire, pourra demander des intégrations, des éclaircissements ou de la documentation complémentaire. Une fois vérifié que la demande comprend les reconnaissances requises dans l'avis présent, le Responsable de l'accomplissement et des procédures établira la liste des Fournisseurs qui sera signée par le Conseil d'Administration de l'AEVF.

Le Registre des Fournisseurs sera rendu public exclusivement à travers la publication sur la page spécifique du site web [www.viefrancigene.org](http://www.viefrancigene.org) et cette forme de publicité constitue une notification ayant effet de loi.

**ART.7**  
**MOTIFS D'EXCLUSION**

Ne seront pas acceptées les demandes :

- Qui ne respectent pas les reconnaissances requises par l'Art.4 de l'avis présent
- Qui présentent de la documentation incomplète en référence à ce qui est demandé dans le Doc.1 ci-joint.

**ART.8**

**VALIDITE DE L'INSCRIPTION AU REGISTRE DES FOURNISSEURS ET RELATIVE MISE A JOUR**

Les entreprises et les professionnels resteront inscrits sur la liste des fournisseurs jusqu'à l'adoption d'une éventuelle mesure de suppression.

**ART.9**

**SUPPRESSION DE LA LISTE DES FOURNISSEURS**

Francigena Service s.r.l. disposera de la suppression de la liste, sur demande du fournisseur inscrit et dans les cas suivants :

- Perte ou fausse déclaration à propos d'une ou de plusieurs reconnaissances requises ;
- Défaut de fourniture de biens et/ou des services commandés en absence d'empêchement constatés pour cause de force majeure ;
- Défaillance de la fourniture de biens et/ou de services commandés ou erreurs quantitatives/qualitatives de la fourniture et/ou du service ;
- Défaut de présentation de l'offre suite à deux invitations consécutives sans fournir de motif écrit.

**ART.10**

**TRAITEMENT DES DONNEES PERSONNELLES**

Conformément au D.L 196/03 et s.m.i. « Tutelle des personnes et d'autres sujets par rapport au traitement des données personnelles », les données personnelles des opérateurs économiques sont traitées exclusivement dans le but de la gestion de l'Avis présent et pour l'inscription à la liste des fournisseurs et le recueil auprès de l'administration de Francigena Service s.r.l. Le traitement de ces données est obligatoire dans le but de l'évaluation des reconnaissances requises pour la participation, sous peine d'exclusion de la procédure de sélection. L'intéressé pourra exercer les droits de l'art.13 de la loi citée, parmi lesquels figure le droit d'accès aux données qui le concernent, ainsi que d'autres droits complémentaires dont celui de faire rectifier, mettre à jour, compléter ou effacer des données erronées, incomplètes ou recueillies de manière non conformes à la loi.

**ART. 11**  
**PUBLICITE**

L'Avis présent sera publié dans son intégralité sur le site de l'AEVF-Francigena Service s.r.l. ([www.viefrancigene.org](http://www.viefrancigene.org)) et transmis aux associés de l'AEVF.

## ART.12

### DISPOSITIONS TRANSITOIRES ET FINALES

Avec l'Avis présent, aucune procédure de concours et/ou para concours n'est en cours et aucun classement, attribution de points ou autre n'est prévu.

Les éventuels charges seront conférés en conformité à la norme en vigueur en procédant, au cas par cas, au choix de chaque opérateur économique sur la base de la détermination autonome de Francigena Service s.r.l., qui d'ailleurs n'est en aucun cas obligée de procéder aux missions mentionnées ci-dessus.

La demande de participation a seulement le but de manifester la disponibilité de la prise d'éventuelle mission de fourniture de biens ou de services et détermine l'acceptation des conditions de l'avis présent.

Pour tout ce qui n'est pas expressément prévu par l'avis présent s'appliquent, selon les cas, les dispositions prévues par les lois en vigueur en la matière. Francigena Service s.r.l. se réserve la faculté, à sa seule discrétion, de suspendre ou annuler l'Avis à n'importe quel moment et, dans ce cas, rien ne pourra être objecté, demandé et requis par le concurrent ou par le titulaire pour aucun titre, aucune raison et encore moins pour les éventuelles dépenses soutenues pour participer à l'Avis.

Toutes les informations pourront être demandées en envoyant un email à Francigena Service s.r.l. à l'adresse : [segreteria@viefrancigene.org](mailto:segreteria@viefrancigene.org). L'avis de concours est également disponible sur le site internet : [www.viefrancigene.org](http://www.viefrancigene.org).

## ART.13

### RESPONSABLE DE LA PROCÉDURE

Le responsable de l'accomplissement et des procédures liées à cet Avis est le dr. Luca Bruschi, directeur de l'AEVF.

*Fidenza, 19/02/2018*

Le responsable  
de l'accomplissement et des procédures  
(*dr. Luca Bruschi*)

**DEMANDE DE PARTICIPATION A LA MANIFESTATION D'INTERET POUR LA  
FORMATION D'UNE LISTE DE FOURNISSEURS**

Francigena Service S.r.l  
16 Piazza Duomo  
I-43036 Fidenza (PR)  
segreteria@viefrancigene.org

**OBJET : Demande de participation à la manifestation d'intérêt pour la constitution d'une Liste de Fournisseurs**

Je soussigné \_\_\_\_\_

Né le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Ville \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_ Tél \_\_\_\_\_ Portable \_\_\_\_\_

à son compte ou représentant légal de l'entreprise (raison social ou forme juridique)

\_\_\_\_\_

Rue/place \_\_\_\_\_

e-mail \_\_\_\_\_ Tél \_\_\_\_\_

N. SIREN/SIRET \_\_\_\_\_

Francigena Service Srl  
Sede legale: Piazza Duomo 16, 43036 Fidenza (PR) – Italia  
C.F./P.IVA 02836880340  
[segreteria@viefrancigene.org](mailto:segreteria@viefrancigene.org)  
PEC [francigenaservice@pec.it](mailto:francigenaservice@pec.it)  
Tel. +39 0523 492792  
cap.soc. 10.000 euro interam. versato  
Iscriz. Reg. Imprese di Parma - REA PR-270929

CCIAA \_\_\_\_\_

## DEMANDE :

A être admis sur la liste de Fournisseurs au soutien des activités de Francigena Service s.r.l.. De ce fait, au sens du D.P.R 445/2000, sous sa propre responsabilité personnelle, conscient des sanctions pénales qu'il encourt en cas de fausses informations dans les actes et de déclarations mensongères,

## DECLARE :

- a) Avoir lu et accepter intégralement « l'Avis pour la création de la Liste de Fournisseurs » ;
- b) Partager les finalités décrites à l'art.2 de l'Avis ;
- c) Posséder les reconnaissances requises prévues par rapport à l'art.4 de l'Avis pour l'admission;

Déclare aussi exprimer sa propre candidature pour les ZONES THEMATIQUES/SECTEURS suivants indiqués par ordre de préférence (ref. : art.3 de la manifestation d'intérêt) :

1° \_\_\_\_\_

2° \_\_\_\_\_

3° \_\_\_\_\_

Le/la soussigné/e demande que toutes les communications concernant la participation soient envoyées à l'adresse suivante (si différente de celle du domicile):

Ville..... (prov. ....) Rue ..... n.....

Code postal. ....

tél..... portable.....

e-mail: .....

Le/la soussigné/e à propos des finalités de gestion de ses propres données personnelles reconnaît avoir été dûment informé/e, après avoir lu et accepté le contenu de l'art.10 de la Manifestation d'Intérêt et donne son consentement au traitement de ces dernières aux sens et pour les effets du D.Lgs. n. 196/2003.

Le/la soussigné/e, conscient/e des sanctions pénales prévues par le D.P.R. du 28 décembre 2000 n.445 dans le cas de déclarations mensongères, faux dans les actes, utilisation ou exhibition de faux actes ou contenant des données qui ne correspondent pas à la vérité, déclare sous sa propre responsabilité que ce qui est reporté dans la présente demande et dans le document ci-joint *curriculum vitae* dûment daté et signé, est exacte.

Joindre la documentation suivante :

1. Profil de l'entreprise détaillé et/ou *curriculum vitae* au format européen paraphé à chaque page et daté sur la dernière, qui reporte la déclaration spécifique aux sens de l'art. 76 du DPR 445/2000 attestant la véracité et l'authenticité des données et des nouvelles reportées ;
2. Photocopie recto-verso d'un document d'identité en cours de validité avec signature.

Date \_\_\_\_\_

Signature